



U
U
U

Licence Informatique (INFO)
<https://www.licenceinfo.fr>

Réunion de Tutorat L2 et L3

26/11/2025

Département Informatique
UFR Sciences Exactes et Naturelles

licence-info@univ-reims.fr

Jessica Jonquet : responsable
Cyril Rabat : directeur des études

Plan de la présentation

- 1) Non compensation pour les matières non-disciplinaires
- 2) Assiduité
- 3) Stage L2 / L3
- 4) Perfectionnement de la Licence

Plan de la présentation

- 1) Non compensation pour les matières non-disciplinaires
- 2) Assiduité
- 3) Stage L2 / L3
- 4) Perfectionnement de la Licence

Non compensation pour les matières non-disciplinaires

Rappel

Modalité de Contrôle des Connaissances (MCC)

- Accès aux fiches de chaque EC :
 - https://thor.univ-reims.fr/ufrsen/formations.php#mention_INFO_L
- Différence entre
 - Contrôle Continu (CC)
 - Examen Terminal (EET)

Non compensation pour les matières non-disciplinaires

2^{ème} année

Semestre 3

UE 1	INFO0301 Structures de données et prog. C	INFO0302 Structures de données avancées
------	---	---

UE 2	INFO0303 Introduction aux bases de données	INFO0304 Technologie web 3
------	--	--------------------------------------

UE 3	MINF0303 Statistiques	MAIN0301 Arithmétique
------	---------------------------------	---------------------------------

UE 4	INFO0305 Outils d'administration	INFO0306 Programmation mobile
------	--	---

UE 5	PPRI0301 Analyse de données en Python	AN0301 Anglais	PPRI0302 CV, entretien
------	---	--------------------------	----------------------------------

Semestre 4

UE 1	INFO0401 Graphes 1	INFO0402 Programmation C++
------	------------------------------	--------------------------------------

UE 2	INFO0403 Introduction au génie logiciel	MAIN0401 Logique et programmation logique
------	---	---

UE 3	INFO0404 Réseaux avancés	INFO0405 Systèmes d'exploitation
------	------------------------------------	--

UE 4	PPRI0401 Stage	
------	--------------------------	--

UE 5	INFO0406 Projet	TEDS Trans. Écologique Dev. Sociétal	AN0401 Anglais
------	---------------------------	--	--------------------------

Disciplinaire

Non-disciplinaire

Ajoute une
moyenne disciplinaire
à valider
avant la moyenne globale

Non compensation pour les matières non-disciplinaires

3^{ème} année

Semestre 5

UE 1

INFO0501
Graphes 2

INFO0502
Introduction à la
programmation répartie

UE 2

MAIN0501
Introduction à la synthèse
d'images

INFO0503
I.A. et données

UE 3

INFO0504
Cryptographie

INFO0505
Bases de données avancées

UE 4

INFO0506
Programmation système

INFO0507
Programmation multi-threadée

UE 5

PPRI0501
Gestion de projet info. et
initiation à la recherche

AN0501
Anglais

PPRI0502
Création
d'ent.

Semestre 6

UE 1

MAIN0601
Langages

MAIN0602
Introduction à la complexité et
à la calculabilité

UE 2

INFO0601
Sécurité informatique

INFO0602
Introduction à la virtualisation
et au cloud

UE 3

INFO0603
Administration système

INFO0604
Calcul haute performance

UE 4

PPRI0601
Stage

UE 5

PPRI0603
Projet ou TER

AN0601
Anglais

PPRI0604
Conf. pro.

Disciplinaire

Non-disciplinaire

Ajoute une
moyenne disciplinaire
à valider
avant la moyenne globale

Validation : EC / UE / semestre / année

Tous les calculs sont faits au prorata des ECTS de chaque EC

- Validation d'un EC :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des EC compensés/validés**
- Validation d'une UE :
 - Si entièrement disciplinaire \Rightarrow 10/20 au total des EC de l'UE **ET** pas de défaillance
 - Si entièrement non-disciplinaire \Rightarrow 10/20 au total des EC de l'UE **ET** pas de défaillance
 - Si mixte disciplinaire et non disciplinaire
 - \Rightarrow 10/20 au total des EC disciplinaires de l'UE
 - ET** 10/20 au total de toutes les EC de l'UE
 - ET** pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE compensées/validées**

Validation : EC / UE / semestre / année

Tous les calculs sont faits au prorata des ECTS de chaque EC

- Validation d'un semestre :
 - ⇒ 10/20 au total des EC disciplinaires du semestre
 - ET 10/20 au total de toutes les UE
 - ET pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE, EC compensés/validés**
- Validation de l'année :
 - ⇒ 10/20 au total des EC disciplinaires de l'année (moyenne disciplinaire des 2 semestres)
 - ET 10/20 au total des 2 semestres de l'année
 - ET pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des semestres, UE, EC compensés/validés**

Plan de la présentation

- 1) Non compensation pour les matières non-disciplinaires
- 2) Assiduité
- 3) Stage L2 / L3
- 4) Perfectionnement de la Licence

Assiduité

- Présence obligatoire en CMTDi/TD/TP
- Absence non justifiée
 ⇒ défaillance à l'EC ⇒ défaillance au semestre ⇒ défaillance à l'année
- Attention aux étudiants boursiers :
 - En cas de défaillance : arrêt du paiement + demande de remboursement !
- Demande de dispense d'assiduité possible :
 - Cas spécifiques : sportifs de haut-niveau, handicap, etc.
 - Demande par matière
 - Dossier à déposer à la scolarité **avant le 2 février pour le 2^{ème} semestre**
 - Examen en commission pédagogique

En cas d'absence

- Justificatif à déposer sur THoR via un formulaire en ligne
 - À faire dans un délai de **5 jours ouvrés après l'absence**
 - Chaque justificatif est étudié par la responsable et peut être :
 - **Valide** : justificatif pris en compte (ABJ aux séances et aux examens concernés)
 - **Invalidé** : justificatif non valide
 - **En attente de pièce** : vous devez envoyer une pièce justificative (par mail)
 - **Vu** : justificatif non valide mais qui sera discuté en jury
- Justificatif valable (*cf* le règlement des études) : rendez-vous médical, arrêt maladie, convocation administrative...

Plan de la présentation

- 1) Non compensation pour les matières non-disciplinaires
- 2) Assiduité
- 3) Stage L2 / L3
- 4) Perfectionnement de la Licence

Stage L2 / L3

L2

- Sur 50 étudiants inscrits à l'EC :
 - 3 conventions signées
 - 1 convention en cours

Et les **46** étudiants restants ???

L3

- Sur 49 étudiants inscrits à l'EC :
 - 3 conventions signées
 - 0 convention en cours

Et les **46** étudiants restants ???

Rapidement : CV + lettres de motivation à faire / Prospection à réaliser

L'absence de stage entraîne une défaillance à l'année

Stage L2 / L3

- Procédure :

- Trouver un stage (8 semaines minimum ; 3 mois maximum)
- Contacter le responsable des stages de votre année avec les informations nécessaires

L2 : M. Rabat - L3 : M. Delisle

⇒ Entreprise, sujet, durée

Notice sur le site de la
Licence Informatique

- **Si le sujet est validé**, informations à remplir en ligne

- Application *Esup-Stage* accessible depuis le bureau virtuel (dans « Mes applications »)
- Une fois la convention validée, elle est reçue directement par le responsable
- Signature par les différentes parties : étudiant, responsable, tuteur en entreprise et Directeur de l'UFR SEN

Plan de la présentation

- 1) Non compensation pour les matières non-disciplinaires
- 2) Assiduité
- 3) Stage L2 / L3
- 4) Perfectionnement de la Licence

Perfectionnement de la Licence

- Représentants pour chaque groupe de TD
 - INFO S3-1 : CANER Donatien
 - INFO S3-2 : FARAH Délia et NATTIER Emma
 - INFO S5-1 : CAILLY Ombeline
 - INFO S5-2 : CHEVILLOT Enzo
- Réunions de perfectionnement par année chaque semestre
 - Enseignants et représentants étudiants
 - Permet de remonter toutes les remarques des étudiants
- Conseil de perfectionnement en fin d'année
- Questionnaires d'évaluation (S1 et S2)

L'amélioration de la formation passe par votre implication

Où trouver les informations ?

- Site de la Licence Informatique : <https://www.licenceinfo.fr/>
 - Informations pratiques sur la Licence INFO
 - Liens vers les autres sites
 - Informations sur les démarches « classiques » :
https://www.licenceinfo.fr/_2025/demarches.php
 - Dispense d'assiduité, demande de VES partielle, conservation des notes de TP
 - Aménagement des études
 - Recours gracieux, annulation de l'inscription
- Site THoR : <https://thor.univ-reims.fr/>
 - Inscription pédagogique
 - Notes
 - Présentiel...